

Ville de Lausanne un esca-banc pour faire une place aux enfants

La Municipalité a présenté hier, lors d'un conseil extraordinaire des enfants, son « esca-banc », objet symbolique à mi-chemin entre le banc et l'escabeau. Il permettra dorénavant aux enfants de « siéger » non pas au Conseil communal, mais aux guichets, salles d'attente et réceptions de l'Administration lausannoise.

Cet objet renforce la volonté de la Municipalité de donner une place à l'enfant, de s'engager pour la reconnaissance de l'enfant comme acteur de la vie de la cité. Quatorze enfants des conseils des enfants et Oscar Tosato ont testé hier l'« esca-banc » lors du conseil extraordinaire. Debout, assis, à genoux ou en tailleur, toutes et tous ont su se l'approprier.

Les enfants ont des droits. C'est ce que la Ville de Lausanne a voulu rappeler hier, lors de ce conseil des enfants extraordinaire. Les enfants ont ainsi pu exprimer leurs préoccupations et réfléchir ensemble aux possibles améliorations à apporter dans leurs quartiers. Des questions liées à la sécurité routière, à l'écologie, au voisinage et au racket ont entre autre été abordées par nos jeunes citoyens lausannois.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00**

Lausanne, le 20 novembre 2014